



AFFILIATION DE LA FAÉCUM À L'UEQ NOVEMBRE 2015

Chers étudiants et chères étudiantes,

Le présent document a pour but de vous informer des circonstances entourant le Congrès extraordinaire de la FAÉCUM portant sur une affiliation nationale. Sachez que l'AGÉÉPUM, votre association étudiante, est affiliée à la FAÉCUM, la Fédération des associations étudiantes du Campus de l'Université de Montréal. Les étudiant.e.s de premier cycle en psychologie ont droit à 7 voix lors de ces congrès.

À la fin du mois de mars 2014, la FAÉCUM s'est désaffiliée de la FEUQ (la Fédération étudiante universitaire du Québec), une association nationale qui regroupait 125 000 étudiant.e.s. La plupart des étudiant.e.s de l'Université de Montréal se retrouvent donc sans représentation au niveau gouvernemental depuis.

Puisque la mobilisation étudiante se retrouve présentement dans un état critique, avec un gouvernement provincial qui ignore nos demandes et ne tient pas ses promesses, le besoin de créer une nouvelle affiliation nationale entre les universités s'est fait ressentir. Un projet de mobilisation étudiante a donc été mis sur pied au printemps dernier afin de permettre la création de cette nouvelle instance nationale. Grâce à différentes tables rondes, des associations étudiantes venant de partout au Québec ont pu regrouper sous forme de mémoire leurs demandes s'adressant à la nouvelle affiliation afin de créer une instance à l'image de tou.te.s. Suite à ce rassemblement, aux délibérations de plusieurs associations et aux critiques formulées à l'intention de la FEUQ, l'UEQ (l'Union étudiante du Québec) est née.

La FAÉCUM souhaite désormais sonder ses associations-membres afin de décider si celle-ci joint l'UEQ ou non. Le document FAÉCUM – RAPPORT D’AFFILIATION NATIONALE est d'ailleurs mis à votre disposition pour cette raison.

Afin de vous éclairer le plus possible à propos du Congrès extraordinaire qui se tiendra le 25 novembre prochain, nous vous offrons ici un résumé de ce qu'est l'UEQ (l'Union Étudiante du Québec), l'AVEQ (l'Association pour la voix étudiante au Québec, une autre association nationale) et l'ASSÉ (l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, une troisième association nationale). Nous vous expliquons aussi plus loin quel sera le vote de l'AGÉÉPUM et les raisons qui justifient cette position.

Aperçu de l'UEQ (nouvelle affiliation nationale) : L'une des caractéristiques principales distinguant l'UEQ de la FEUQ est le "fond des ressources pour actions sociales" (FRAS). Celui-ci permettra de fournir des ressources financières et des ressources humaines à diverses causes sociales touchant leurs membres. L'UEQ vise aussi plus de transparence à travers sa politique d'accès à l'information. Par exemple, le budget sera accessible à tous les membres de l'UEQ. Les documents qui ne seront pas rendus publics seront donc accessibles aux membres à titre individuel via la FAÉCUM. Ainsi, les étudiant.e.s ne faisant pas nécessairement partie du bureau exécutif de leur association étudiante pourront facilement avoir accès aux documents de l'UEQ. Le mode de votation de l'UEQ fonctionnera par double-majorité, ce qui permettra de laisser une place satisfaisante aux plus grosses associations étudiantes tout en laissant aussi de l'espace aux associations étudiantes régionales afin de s'exprimer. La cotisation sera de 4,50\$, ce qui représente le double de celle de la FEUQ, qui n'avait toutefois pas augmentée depuis 1994. La cotisation sera aussi indexée, afin de permettre à l'UEQ de recueillir des fonds suffisants pour remplir son rôle. Un aperçu du budget prévisionnel de l'UEQ est déjà disponible sur leur site internet.

L'UEQ devrait être fonctionnelle aux environs de mai 2016, mais dans le cas d'une affiliation, la cotisation débutera dès la session d'hiver. Les règlements généraux de l'UEQ vous sont présentés en pièce jointes.

<http://unionetudiante.ca/>

Aperçus de l'AVEQ et de l'ASSÉ (autres associations nationales) : L'AVEQ est également une association nationale en cours de création. L'une des caractéristiques principales discernant l'AVEQ de l'UEQ est que l'AVEQ sera constitué sur un mode de démocratie plus directe. Cela signifie que les étudiant.e.s sont impliqué.e.s dans tout processus participatif et décisionnel, et que les membres du bureau exécutif sont en tout temps redevables à leurs membres. La FAÉCUM ne peut nécessairement pas s'y affilier car cela demanderait que ses 40 000 membres se déplacent lors de congrès décisionnels de l'AVEQ. La FAÉCUM ne peut d'ailleurs pas s'affilier à l'ASSÉ pour les mêmes raisons. Pour plus d'informations, vous pouvez toujours consulter leur site web et leurs règlements généraux ci-joint. Ces informations ne vous sont fournies qu'à titre indicatif, à cause de l'impossibilité pour la FAÉCUM de s'affilier à l'AVEQ et l'ASSÉ.

<http://aveq-nous.quebec/>

<http://www.asse-solidarite.qc.ca/>

Congrès d'affiliation de la FAÉCUM à l'UEQ : lors du Conseil des affaires sociopolitiques du 15 octobre dernier, la FAÉCUM nous a annoncé que les associations étudiantes devraient se positionner en faveur ou en défaveur d'une affiliation à l'UEQ le 18 novembre suivant. Les délégué.e.s présent.e.s ont fortement contesté cette date, soulignant l'impossibilité d'informer et de consulter leurs étudiant.e.s avec si peu de préavis. Plusieurs ont aussi souligné leur incompréhension face à cette précipitation. Le 28 octobre, la FAÉCUM a annoncé en Conseil Central que la date de consultation était repoussée au 25 novembre. La FAÉCUM nous a alors annoncé que cette date représentait la date limite d'adhésion à l'UEQ afin que toutes ses cotisations soient prélevées dès la session d'hiver 2016.

Position de l'AGÉÉPUM : Le 9 novembre, vos exécutant.e.s ont pris la décision de voter en faveur de l'affiliation de la FAÉCUM à l'UEQ lors du Congrès extraordinaire. Certes, le bureau exécutif a dû se positionner sans consulter ses étudiant.e.s. En raison de délais restreints, nous jugions être dans l'impossibilité d'informer et de consulter les étudiant.e.s en psychologie de manière adéquate. En effet, considérant la difficulté réelle que nous avons à mobiliser nos membres en assemblée générale ainsi qu'à obtenir notre quorum, il nous semblait impossible de véhiculer une information pertinente à un nombre suffisant d'étudiant.e.s. Ainsi, la tenue d'une nouvelle assemblée générale suivant de très près celle du 2 novembre nous semblait vouée à l'échec. De plus, considérant l'ampleur de l'enjeu dont il est question et le peu de temps dont nous disposions afin d'informer les étudiant.e.s, il nous semblait impossible le faire de manière appropriée. À cause de ces raisons principalement, nous avons fortement considéré nous abstenir lors du prochain Congrès.

Toutefois,

Considérant l'importance d'une affiliation nationale, particulièrement dans le contexte politique actuel,

Considérant que l'UEQ semble une affiliation pertinente afin de défendre nos intérêts,

Considérant qu'aucune autre option n'existe au niveau national,

Nous avons décidé de voter en faveur de l'affiliation à l'UEQ.

Si vous avez des questions concernant la décision prise par le bureau exécutif de l'AGÉÉPUM, soit de voter en faveur de l'affiliation à l'UEQ lors du Congrès extraordinaire de la FAÉCUM le 25 novembre 2015, n'hésitez pas à nous écrire au externes.ageepum@gmail.com.

Prenez note que la FAÉCUM a finalement pris la décision de s'affilier à l'UEQ.